

racontent sérieusement que d'éclatants miracles confondirent alors les ennemis de Port-Royal et ils s'écrient : « Seigneur, les âmes, dont on profanait la sacrée dépouille, ont jeté des cris de dessous votre autel, vous les avez écoutés, votre puissance a paru. » Non; ce ne fut pas la puissance de Dieu qui parut en ces journées pleines d'horreur : ce fut sa vengeance.

Quittons cette solitude maudite où les fils légitimes des illustres fondateurs de Port-Royal, les convulsionnaires de Saint-Médard, vont bientôt accourir et ajouter, toujours pour couvrir de honte leurs calomniateurs, des prodiges nouveaux à ceux de leurs pères. Nous avons laissé Arnauld sur le chemin de l'exil; remontant le cours des années, il nous faut rejoindre le grand docteur et raconter son odyssée.

XV

Nicole se sépare d'Arnauld fugitif. — But schismatique des traductions jansénistes de la sainte Écriture. — Arnauld les défend. — Il trouve des frères et des sœurs en Hollande. — Anciens catholiques romains et vieux catholiques. — Arnauld et la déclaration de 1682. — Il combat à Rome l'opportunité de la condamnation de la Déclaration. — Il propose à Paris la convocation d'un concile national. — Jansénistes et Protestants. — Description de la demeure du docteur exilé, son genre de vie. — La maison des filles de l'enfance. — Le péché philosophique. — La fameuse fourberie de Douai. — Mort d'Arnauld. — Son testament spirituel. — Son épitaphe. — Querelle de Santeuil avec les Jésuites et les Jansénistes. — L'œuvre d'Arnauld jugée à ses fruits. — Conclusion.

On se rappelle le moment que choisit Arnauld pour fuir à l'étranger; ce fut au lendemain de la visite de M. de Harlay à Port-Royal, alors que le roi et l'archevêque allaient mettre la cognée à la racine et extirper enfin le jansénisme. L'occasion était belle de mourir au poste d'honneur, sur les remparts d'Israël. L'intrépide défenseur jugea qu'à son âge il ne lui convenait plus de faire le lionceau. Si nous ne craignons de lui manquer de respect, nous dirions de lui ce que ses amis dirent un jour du père Ferrier, à l'époque du premier projet d'accommodement, que, ne pouvant mordre de près, il se contenta d'aboyer de loin.

Arnauld séjourna quelque temps à Mons, puis à Tournai, à Courtrai, à Gand, à Delft, et finit par se fixer à Bruxelles. Il était partout en pays ami : « Ces contrées, dit Saint-Simon, fourmillaient de jansénistes. » Dès son entrée dans la Flandre espagnole, il rencontra Nicole. Le fidèle lieutenant n'était pas décidé à suivre son général dans de nouveaux combats. Il s'était éloigné de Paris, « moins pour éviter la persécution de ses ennemis que pour se soustraire aux tracasseries de ses amis qui désapprouvaient la résolution qu'il avait prise de ne

plus écrire sur les contestations (1). » Arnauld essaya de persuader à Nicole qu'ils devaient travailler encore à *ruiner le fantôme du jansénisme*; il n'y réussit pas. Nicole essaya à son tour, sans succès, de ramener Arnauld en France. Alors Élisée abandonna Élie au grand scandale des fidèles de la nouvelle Église, qui l'accablèrent d'amers reproches. « Tout le monde me lapide, » écrivait Nicole à madame de Saint-Loup, une des affiliées actives et considérables de ces Messieurs (2); il ajoutait : « ... Quoique j'aie de mon côté un tel amas de pierres autour de moi, qu'il semble qu'il y en ait de quoi repousser tout le genre humain, je ne daignerais pas néanmoins en jeter à personne. » Nicole, nous l'avons vu, jetait bien quelques pierres à la tête de ses censeurs, mais *c'étaient des gens*, disait-il, *qui avaient la tête à l'épreuve de ses pierres qui n'étaient que des raisons, en cela différentes de celles qu'on lui jetait, qui ressemblaient fort à des injures.*

Tandis que Nicole revenait finir paisiblement ses jours à Paris, Arnauld se remettait à guerroyer. Il attaqua d'abord Mallet, chanoine et archidiacre de Rouen, qui avait écrit contre le Nouveau Testament de Mons et contre les traductions des Écritures en langue vulgaire. Ces traductions, comme d'ailleurs la traduction des auteurs profanes, grecs et latins, étaient une spécialité de Port-Royal. M. Sainte-Beuve, à propos de M. Le Tourneux, un des célèbres traducteurs pour le sacré, attaque vivement les condamnations que l'Église prononça contre toutes ces traductions d'*Heures*, de *Missel*, de la sainte Écriture faites par les Messieurs. Mais en les attaquant, il les

1. *Vie de messire Antoine Arnauld*, t. 2, p. 114.

2. Madame de Saint-Loup, souvent nommée dans les Correspondances jansénistes, était une des affiliées actives et considérables de ces Messieurs dans le faubourg Saint-Jacques. Ancienne amie du secrétaire du cabinet, Langlade, on lit sur elle et l'on entrevoit d'étranges choses dans les mémoires de Gourville. Cela a l'air d'une mystification. Elle fit si bien qu'elle rattacha son ancien ami, très-peu converti, à Port-Royal; elle s'était arrangée pour garder son empire sur lui, tout en se raccommodant avec Dieu: elle lui fit faire quelque donation avant de mourir, et on lit dans les journaux manuscrits du monastère que, le mercredi 11 novembre 1680, on fit dans l'église des Champs un service pour M. de Langlade, M. de Blancménénil, etc., « toutes personnes décédées depuis peu, et à qui la Maison a de l'obligation. » (Note de M. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. 4, p. 480.) Voilà une étrange amie de la morale sévère.

justifie. En effet, d'après lui, ces traducteurs voulaient faire lire la sainte Écriture à la française (à la janséniste), en faisant comprendre *ce qui va au bon sens* et au droit jugement de tous; ils voulaient réaliser le *rationabile obsequium vestrum* de saint Paul, introduire une part de raison et de connaissance dans les livres jusqu'alors fermés du sanctuaire, diminuer, en le révéralant, le mystérieux et le merveilleux inhérent à la célébration du culte; ils avaient entrepris sur une grande échelle la divulgation gallicane et très-chrétienne de l'évangile, des épîtres, de toute l'ordonnance du culte; ils tendaient à faire un public chrétien à la française. Ce n'était donc pas ces traductions, ces explications en elles-mêmes que Rome condamnait, c'était l'esprit gallican et janséniste dans lequel elles étaient faites et le but schismatique qu'on y poursuivait. Des chrétiens à la française, formés par Port-Royal, n'auraient pas ressemblé beaucoup à des catholiques; ils se seraient facilement et fraternellement confondus avec les chrétiens à la française formés par Calvin. « Parfois, raconte M. Sainte-Beuve, dans une bibliothèque de campagne, dans quelque vieille gentilhommière dont les seigneurs, autrefois calvinistes, ne se convertirent que tard et après la révocation du fameux Édit, on trouve sur les rayons poudreux, en reliure sombre, ces suites d'excellents livres d'extraction janséniste, les *Instructions chrétiennes* de Singlin, l'*Année chrétienne* de Le Tourneux, la *Doctrine chrétienne* de Mésenguy; ces bons gentilshommes, convertis un peu à leur corps défendant, ne prenaient la voie catholique que par le sentier qui les cotoyait du moins de plus près. » Pourquoi donc s'étonner que la vigilance des pasteurs de l'Église ait redressé ces sentiers? Malheureusement ce n'est pas seulement dans quelque vieille gentilhommière qu'on trouve encore ces suites d'excellents livres; elles ornent trop souvent les bibliothèques des grands séminaires; les sermonnaires jansénistes surtout y abondent, et les élèves qui ont peu de goût pour le travail personnel, y puisent les flots tièdes et incolores d'une éloquence ennuyeuse et les erreurs d'une théologie à la française. Aussi nous avons entendu dans une des plus belles cathédrales de France, un jeune vicaire offrir Pascal et Arnauld à l'admiration de ses auditeurs et faire l'éloge des *grands chrétiens* de Port-Royal. Ce prédicateur naïf avait certainement lu Le Tourneux ou au moins Sainte-Beuve.

M. Mallet avait donc raison de dénoncer les traductions jan-

sénistes. Dès l'apparition de son livre, Arnauld, encore en France, avait composé une *Défense* du Nouveau Testament; la peur de la Bastille l'empêcha de la publier alors. L'exil lui rendit la liberté et le courage. Des amis de Paris lui écrivirent pour lui donner des conseils de prudence. Les plus modérés l'exhortaient à garder le silence; il leur répondit :

« Chacun n'a plus qu'à se reposer, si tout le monde est de cette humeur qu'on ne veuille plus rien risquer du tout; et je ne vois pas, cela étant, pourquoi on crie tant contre M. Nicole. C'est-à-dire que chacun veut bien craindre pour ce qu'il lui plaît, et en même temps se croit en droit de déclamer contre la crainte des autres. Est-ce que quatre ans d'une fausse paix nous ont mis au même état que les Hollandais, qui, ayant été autrefois si braves, se trouvèrent si lâches au commencement de cette dernière guerre? »

D'autres l'engageaient à garder au moins l'anonyme. « Je ne suis pas capable de cette lâcheté, » leur répliquait le fier docteur. Il y avait enfin de ces amis qui le priaient de *s'accommoder davantage à la délicatesse du siècle* dans sa manière d'écrire, de supprimer les gros mots, d'adoucir certaines expressions par trop dures qui lui étaient familières. — Il écrivit au père Quesnel, qui lui avait fait part de ce désir :

« Je vous dirai que mon ouvrage devait avoir deux volumes, ils doivent être contents pour le premier, parce qu'on y a fait tout ce qu'ils désirent; M. Nicole l'ayant relu tout entier dans la même vue qu'ils ont, et en ayant ôté toutes les duretés... Mais j'avoue que je n'ai pas tant épargné M. Mallet dans le second volume... »

Arnauld ne se contenta pas de cette réponse; il tenait à sa *manière d'écrire nerveuse* (1), et il publia une *Dissertation pour la justification de certains termes que le monde estime durs*.

Cependant l'inflexible et rigide défenseur des saintes Écritures n'oubliait pas, pour assurer le succès de son livre, les petites précautions. Il voulait qu'on en distribuât beaucoup d'exemplaires *en cadeau*: « Mes raisons sont que des livres donnés sont toujours bien reçus; que ceux à qui on les a

1. *Vie de messire Antoine Arnauld*, t. 2, p. 142.

donnés les font valoir; que comme ce sont pour la plupart des personnes de qualité, cela donne tout d'un coup une grande réputation à un livre. »

Dès l'apparition de l'ouvrage, les modérés, les timides, les délicats du parti se réunirent dans une commune et bruyante admiration. Ce qu'ils auraient pu surtout admirer, c'est la modestie de l'auteur. Comme toujours, Arnauld met toutes les gloires de son côté et toutes les hontes du côté de son adversaire; écoutez ce passage final :

« ... Il faut qu'il y ait un étrange renversement dans les choses de ce monde, puisque nous voyons ceux que l'on peut dire certainement avoir rendu quelque service à l'Église, être persécutés, maltraités, calomniés, opprimés sous le faux nom d'une secte imaginaire, et osant à peine se défendre contre les plus injustes et les plus outrageuses accusations, et ceux au contraire qui déshonorent l'Église par leurs ignorances et par leurs emportements, comme a fait M. Mallet, être en honneur et en crédit... »

Dans cette conclusion, Arnauld, qui avait quitté Bruxelles pour visiter la Hollande, en compagnie de mademoiselle Vocler, son guide et son interprète, remerciait Dieu de lui avoir fait *trouver des pères et des mères, des frères et des sœurs*. « Seigneur, disait-il, vous leur inspirez une charité si tendre envers ceux qu'ils regardent comme souffrant quelque chose pour la vérité, et une si grande application à suppléer à tous leurs besoins, que, par une bonté toute singulière, vous changez les croix mêmes que vous leur imposez en douceur et en consolation. » Les sœurs et les frères ne manquaient pas. « Je crois, écrivait Richard Simon, en 1692, que de tous les ecclésiastiques qui sont dans la Hollande, où il y en a un grand nombre, il n'y en a pas un qui ne soit janséniste, si vous en exceptez les Jésuites. » Clément XI suspendit, en 1702, l'évêque de ce clergé hérétique, M. Codde. L'évêque refusa de reconnaître l'autorité du souverain pontife, et le chapitre d'Utrecht consumma la séparation en donnant un successeur au prélat mort dans sa rébellion. Les jansénistes de la Hollande se décorèrent du titre d'*anciens catholiques romains*. Les *vieux catholiques* — de 1870 — se hâtèrent de rattacher leur antiquité au schisme hollandais. Après en avoir adopté l'esprit et les doctrines, ils se rendaient justice en en

prenant le nom. Voilà où le jansénisme aurait conduit le clergé français, si au xvii^e siècle la puissance séculière n'eût alors arrêté son triomphe. Heureusement la Providence avait placé sur le trône un roi pour qui l'unité de la nation était le premier des dogmes politiques, et qui comprit que, admettre les principes de Saint-Cyran dans le régime de l'Église, c'était briser les plus forts liens du faisceau. A la fin du xviii^e siècle, le jansénisme crut un instant pouvoir enfin établir le schisme auquel il avait préparé les esprits avec autant de persévérance que de succès. Mais Dieu permit que la *constitution civile du clergé* fût le signal des fureurs de la Révolution. Les martyrs furent plus nombreux que les apostats, et le sang des uns expia le crime des autres. Cependant, bien que la tempête ait emporté son fruit, bien qu'elle ait abattu son tronc, elle n'a point déraciné entièrement le jansénisme. De loin en loin ces racines cachées poussent quelques tiges nouvelles ; elles voudraient devenir arbres ; elles n'auront jamais, pour cela, assez de sève ni assez de temps. La serpe vigilante du chef de l'Église ne manque pas de les atteindre dès leur naissance. Les brouillards scientifiques et les persécutions religieuses des pays du Nord peuvent bien leur permettre un développement éphémère et chétif ; elles ne sauraient croître en France, au milieu des splendeurs de ce mouvement d'obéissance et d'amour qui nous emporte vers le Saint-Siège, centre d'unité où convergent tous les peuples lorsqu'ils se laissent aller à l'élan de l'esprit catholique.

Louis XIV faillit cependant fournir aux Jansénistes unis aux Gallicans l'occasion d'entraîner la France dans le schisme où Utrecht allait tomber. Nous ne voulons pas raconter l'histoire de la fameuse déclaration de l'Assemblée du clergé de 1682, qui proclama en quatre articles l'indépendance des rois et de l'Église vis-à-vis du souverain pontife. Nous rappellerons seulement qu'Innocent XI, par ses lettres en forme de bref du 14 avril 1682, et Alexandre VIII, par sa bulle du 4 août 1690, condamnèrent les actes de cette Assemblée ; que les évêques témoignèrent à Innocent XII leurs profonds regrets de ce qui s'était passé, et que Louis XIV lui écrivit une lettre très-respectueuse pour lui annoncer qu'il rapportait ses ordres relatifs à l'exécution de la Déclaration. Le génie catholique *du plus catholique des rois*, un moment obscurci par les fumées de l'orgueil froissé, reparaisait dans tout son éclat. Arnauld en fut vive-

ment contristé. Il mit tout en œuvre pour empêcher que le pape flétrit les quatre articles et que le roi cédât. A Rome, il faisait valoir la célèbre raison de *l'inopportunité*. Il écrivait à M. du Vaucel, agent du parti auprès du Saint-Siège :

« Je ne puis m'empêcher de vous dire encore que ce serait un mauvais conseil que l'on donnerait à Sa Sainteté si on la portait à condamner d'erreur les trois articles touchant la puissance de déposer les rois, l'infailibilité, la supériorité du concile général... Cela produira un grand nombre d'écrits de part et d'autre dont l'effet sera de donner de grands avantages aux hérétiques pour rendre odieuse l'Église romaine, de mettre un obstacle à la conversion des protestants, et d'être l'occasion d'une persécution plus cruelle contre les pauvres catholiques d'Angleterre (1)...

« Il y a plusieurs maximes, qui sont fort autorisées dans la cour de Rome, que je ne saurais approuver, parce qu'elles ne me paraissent conformes ni à l'Écriture, ni à la tradition. Et je suis même persuadé que ceux qui témoignent tant d'empressement de les établir nuisent plus au Saint-Siège qu'ils ne lui servent, et qu'ils mettent par là un grand obstacle à la conversion des hérétiques, et à refermer la plaie du schisme qui a enlevé tant de peuples à l'Église. On sent moins cela à Rome, parce qu'on n'y a point d'hérétiques à combattre, mais en France, dans les Pays-Bas, et dans l'Allemagne, où les habiles gens ont souvent à disputer contre eux, ou de vive voix ou par écrit, si on veut faire quelque fruit, il faut nécessairement abandonner toutes ces maximes de théologiens de Rome (2)...

« La condamnation des quatre articles pourrait avoir ce mauvais effet d'embarrasser ceux qui travaillent à la conversion des hérétiques (3)... »

Arnauld, qui avait plus d'une corde à son arc, faisait valoir à Paris d'autres raisons. Il écrivait à Dordat, médecin de Louis XIV :

« Il faudrait lui (au roi) faire comprendre qu'à l'égard des quatre articles... il doit demeurer ferme à n'en rien relâcher et ôter aux Romains toute espérance qu'il en rabatte rien ; qu'il n'est point maître de la doctrine de l'Église gallicane, et que ce n'est point une affaire qu'il puisse mettre en compromis... »

« Arnauld, dit un de ses historiens, trouvait que Rome avait grand tort de se plaindre de la Déclaration, et encore plus de

1. Lettre CCXII.

2. Lettre CCXXIV.

3. Lettre CCXLVI.

ce qu'elle exigeait une rétractation expresse ou tacite des membres du second ordre qui avaient assisté à l'assemblée, pour leur accorder des bulles. *C'était, disait-il, une injustice visible... Exiger que la France renonçât à cette doctrine, c'était vouloir dominer sur la foi d'une grande église plus savante et plus éclairée qu'aucune particulière... Si le roi prenait conseil de prélats habiles, pieux et désintéressés (tels qu'étaient les amis des Messieurs), et qu'il voulût de bonne foi suivre leur avis, il embarrasserait bien les Romains.* Il ne faudrait que les menacer d'un concile national, auquel on laisserait toute liberté, non-seulement de lui dire ce qui serait le plus avantageux pour le bien de l'Église, quand ce serait même de renoncer à l'extension de la régale, mais encore de déclarer avec plus d'autorité les quatre articles et de retrancher beaucoup d'abus de la cour romaine (1). » Sans doute aussi ce concile national n'aurait pas manqué de déclarer nulles et non avenues les constitutions apostoliques qui condamnaient l'*Augustinus* et aurait placé dans son *Credo* les cinq propositions à côté des quatre articles. Les Jansénistes s'agitèrent beaucoup pour faire adopter les plans du docteur ; ils pensèrent que sa présence était nécessaire à Paris. M. de Choiseul, évêque de Tournai, M. de Pontchâteau, le duc de Roannès, la duchesse d'Épernon, commencèrent à négocier son retour avec M. de Harlay, sur les bases de la *paix de Clément IX*. Arnauld refusa de se prêter à cette négociation ; il estimait « qu'il n'y avait de paix solide à espérer qu'en travaillant à détromper le roi et à faire perdre à l'archevêque l'ascendant qu'il avait sur son esprit. C'est pour parvenir à ce but qu'il entreprit de travailler à des *Remontrances* au roi pour lui faire connaître que le prétexte de tant de vexations qu'on faisait éprouver aux plus gens de bien de son royaume n'était qu'une hérésie imaginaire inventée par les Jésuites pour rendre odieux ceux qui étaient les ennemis de leur morale corrompue. Tous les amis d'Arnauld se réunirent bientôt à son avis et le pressèrent d'achever ses *Remontrances*, afin de renfermer dans un seul ouvrage tout ce qui pouvait être le plus propre à éclairer le roi. Les circonstances paraissaient favorables dans un moment où l'on venait de fixer dans l'Assemblée du clergé les bornes de l'autorité du pape, et

1. *Vie de messire Antoine Arnauld*, t. 2, p. 192.

d'opposer aux prétentions ultramontaines les principes de l'antiquité et les maximes de l'Église gallicane, si peu respectées dans ces bulles qui étaient l'unique prétexte de toutes les vexations dont on se plaignait (1). »

Louis XIV recula devant le précipice. Ce fut, selon Arnauld, *une grande faiblesse, une grande imprudence, une grande injustice*. Il est probable que les insinuations et les excitations venues du côté des Jansénistes contribuèrent puissamment à ramener le monarque à des sentiments plus dignes de la royauté chrétienne et française : il connaissait trop les sectaires pour ne pas voir à quels abîmes ils voulaient le conduire.

A entendre Arnauld et à suivre ces menées, ses contemporains se persuadaient de plus en plus que décidément le concert entre Port-Royal et Genève, que les Jésuites avaient dénoncé, n'était pas une invention de leur imagination habile à créer des fantômes. Arnauld voulut les détromper. Il publia toute une série d'ouvrages contre les protestants : *l'Apologie des Catholiques*, *le Renversement de la morale par les Calvinistes*, *l'Impiété de la morale des Calvinistes*, *le Calvinisme concertant de nouveaux dogmes impies*. Si on nous accusait de prêter gratuitement ce calcul à l'éloquent défenseur des catholiques, nous appellerions en témoignage M. Sainte-Beuve lui-même. « Dans ses controverses avec les protestants, dit-il, Arnauld est bien moins occupé à les persuader et à les convertir, qu'à s'en séparer ; en écrivant il songe plus aux catholiques qu'aux protestants mêmes. Signalé comme le chef d'un *tiers parti*, accusé par plusieurs d'incliner au Calvinisme à l'endroit de la Grâce, serré et comme refoulé sur un étroit terrain du côté de Genève, il essaie de lever une barrière d'autant plus haute, de creuser un fossé d'autant plus profond entre lui et ceux dont on le voudrait faire auxiliaire, et qui eux-mêmes le tirent à eux le plus qu'ils peuvent. On peut dire que là où ils lui tendent de plus près la main, il les repousse, lui, à coups de poings d'autant plus forts : je ne sais pas d'expression plus exacte (2). » Malgré cette barrière, ce fossé et ces coups de poings, les Jansénistes et les Protestants se reconnurent toujours pour cousins et se tendirent la main. L'évêque anglican

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. 5, p. 318.

2. Id.

Brunet, qui voyageait en France au moment même où le docteur frappait si fort sur Calvin et Luther, y visita Saint-Amour qui l'assura de la persévérante amitié des Messieurs pour ses coreligionnaires. « Je vis aussi à Paris, dit-il, Saint-Amour, l'auteur du journal de ce qui se passa à Rome lors de la condamnation des cinq propositions de Jansénius. Je trouvai en lui un homme droit et honnête, qui avait plus de bon sens que de pénétration et de savoir. Il me dit que toute sa vie n'avait été qu'une campagne contre les Jésuites, dont il me parla comme de la peste de l'Église. Il déplorait l'aigreur et la violence avec lesquelles Arnauld avait écrit contre les Protestants, et il m'assura qu'il en avait été blâmé par tous ses amis. »

Les amis d'Arnauld ne lui gardaient pas rancune. Ils venaient le visiter à Bruxelles et retournaient chargés de ses livres et réconfortés par ses discours. *L'illustre vieillard* habitait une petite maison dont ses historiens nous ont laissé, par le menu, la description. Ils nous apprennent que la chambre à coucher était si petite que le lit du docteur, qui n'avait pas trois pieds de large, en occupait une bonne partie ; que l'escalier était si étroit, si incommode que M. Arnauld faillit plus d'une fois s'y casser le cou ; que la salle à manger était si froide qu'il y contractait un rhume tous les hivers. En y entrant pour la première fois en équipage de fugitif, il y trouva une image en papier qui en faisait tout l'ornement, et qui, ô miraculeuse coïncidence ! représentait l'enfant Jésus fuyant en Égypte. Il en fut merveilleusement consolé, par la *ressemblance honorable qu'il commençait à avoir avec ce divin chef des exilés* (1). Il menait une vie fort réglée et fort uniforme dans sa retraite. C'était comme un petit monastère... Le P. Quesnel qui nous détaille la règle du monastère, nous fait connaître quelques particularités intéressantes. Ainsi Arnauld disposait lui-même les premières leçons de l'office de manière à lire chaque année l'Écriture sainte tout entière. Il avait substitué à l'*Angelus* une prière de sa composition. Il mangeait fort sobrement, lentement et peu de chaque chose : bœuf et mouton ou veau étaient son ordinaire à midi ; le matin il ne mangeait que la moitié d'un pain de deux liards, et le soir, qu'un petit potage et une

1. *Vie de messire Ant. Arnauld*, t. 2, p. 193.

couple d'œufs. Après la prière du soir dans laquelle on disait plusieurs oraisons pour les besoins de l'Église, du monastère de Port-Royal et de ses amis, et pour la paix, il donnait de l'eau bénite à sa petite communauté, et ensuite sa bénédiction, après quoi chacun se retirait (1).

Nonobstant les incommodités de sa petite maison et la sévérité de son régime, Arnauld se portait bien. « Notre révérend père abbé, écrivait Quesnel, est, Dieu merci ! dans une parfaite santé, et ses religieux pareillement. Il est âgé et quoique l'on voie bien qu'il l'est, on ne voit point néanmoins que sa vieillesse le charge et l'appesantisse. Il n'a ni cornet à l'oreille, ni lunettes sur le nez, ni bâton à la main, ni goutte aux pieds. Il a bon appétit, il dort fort bien, il a du feu et de l'ardeur plus que beaucoup de jeunes gens (2). »

L'infatigable vieillard courait de lutte en lutte. Après avoir vaillamment combattu contre les protestants, il attaqua non moins vaillamment Malebranche dont il croyait avec raison la philosophie pleine de périls pour le dogme chrétien. Il y a dans ce long et brillant tournoi un épisode curieux. Arnauld dénonça l'ouvrage de l'oratorien aux théologiens de Rome. Or voici ce que le grand docteur écrivait en ce temps-là même à M. du Vaucel :

« Tout cela (*la condamnation de certains factums jansénistes*) me confirme de plus en plus dans la résolution que j'ai prise il y a longtemps, de me soucier fort peu de toutes ces condamnations de livres par l'Inquisition et par l'*Index*, puisque l'on voit par tant d'exemples que c'est un signe fort équivoque qu'un livre soit mauvais, de ce qu'il y est condamné ou défendu... Et ce qui est merveilleux est que, quoiqu'on puisse dire à ces Messieurs, et quelque mal que leurs décrets fassent, ils ne daignent pas seulement s'expliquer. Ils se croient en possession d'être obéis à l'aveugle. Mais en vérité ils en feront tant (je parle de ces congrégations particulières, dont l'autorité n'est pas reconnue en France) qu'on se mettra aussi en possession de ne leur obéir ni à l'aveugle ni autrement (3). »

Pourquoi donc Arnauld signalait-il Malebranche à l'*Index* ? sans doute pour donner aux examinateurs romains le moyen

1. *Histoire de la vie et des ouvrages de M. Arnauld*, p. 232, sq.

2. Lettre du P. Quesnel au Père Du Breuil.

3. Lettre CCXXXVI.